

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal tenue le lundi 11 août 2014 à 19 h au 6767, chemin de la Côte-des-Neiges à Montréal, sous la présidence de monsieur le maire Russell Copeman, et à laquelle les personnes suivantes sont présentes :

Marvin Rotrand, conseiller du district de Snowdon;
Lionel Perez, conseiller du district de Darlington;
Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce;
Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges.

ainsi que :

Denis Gendron, directeur des services administratifs et du greffe;
Daniel Lafond, directeur de l'aménagement urbain et services aux entreprises;
Gilles Bergeron, directeur de la culture, sports, loisirs et développement social;
Pierre Boutin, directeur des travaux publics;
Martin Champoux, chef de division de l'aménagement des parcs - actifs immobiliers;
Geneviève Reeves, secrétaire d'arrondissement.

Monsieur Jeremy Searle, conseiller du district de Loyola, est absent.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, monsieur le maire de l'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19 h.

RÉSOLUTION CA14 170271

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Magda Popeanu

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 août 2014 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, en retirant les points suivants :

65.02 - Motion demandant une stratégie pour soutenir les artères commerciales de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

65.05 - Motion pour la création d'un fonds de dynamisation des rues commerciales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02



RÉSOLUTION CA14 170272**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Lionel Perez

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 juin 2014 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.03

PÉRIODE DE COMMENTAIRES DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

- Russel Copeman

Fait le point sur les travaux d'infrastructure dans l'arrondissement, notamment pour les secteurs de la rue Sherbrooke et de l'avenue Grey, du viaduc Saint-Jacques et du boulevard Édouard-Montpetit ainsi que des entraves à la circulation, et précise que l'arrondissement procède à la réfection de 55 tronçons de rues locales cette année.

Avisé de la fermeture temporaire du Centre communautaire Notre-Dame-de-Grâce cet automne pour des réparations d'urgence.

Annonce qu'il déposera, au cours de la soirée, le rapport du maire sur la situation financière ainsi que la liste des contrats de 25 000 \$ et plus pour l'année 2013 et rappelle que le tout sera disponible sur le site Internet de l'arrondissement.

Annonce le départ de M. Daniel Lafond, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, qui quitte pour l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie, et lui souhaite un bon succès dans ses nouvelles fonctions.
- Peter McQueen

Souligne son inquiétude concernant la sécurité des cyclistes ainsi que la circulation dans le secteur du métro Vendôme et demande le soutien du maire pour maintenir le chemin Upper-Lachine ouvert notamment pour faciliter le trajet des lignes d'autobus 90 et 104.

Explique la motion 65.03 qu'il présentera concernant la ligne d'autobus 105 et invite les conseillers à l'appuyer.

En lien avec son intervention dans les médias concernant les abeilles, rappelle que l'arrondissement doit faire la part des choses entre les désirs des citoyens et ce qui est permis.

Félicite les organisateurs de la Fête italienne, remercie les services pour les travaux au terrain de soccer et demande à ce qu'un budget soit accordé, l'an prochain, pour publiciser l'événement.
- Marvin Rotrand

Annonce que le terminus Elmhurst est fermé car la STM effectue des tests de contamination environnementale et remercie l'arrondissement de sa coopération afin de détourner le circuit des lignes d'autobus dans ce secteur. Les travaux dureront un maximum de 5 jours.

Indique que le conseil d'administration de la STM sera saisi prochainement du dossier concernant les mesures transitoires au métro Vendôme. Il rappelle qu'un appel d'offres a été publié en juin dernier, que les soumissions ont été ouvertes le 11 juillet 2014 et qu'une présentation sera faite au comité de bon voisinage en octobre.



Souligne qu'il déposera 2 documents au point 10.06 (correspondance) dont l'un est un document d'appui à la motion 65.01 et l'autre constitue des réponses écrites aux questions du conseiller Mc Queen lors de la dernière séance du conseil d'arrondissement.

À la demande de la communauté philippine, affirme avoir approché la ville de Manille afin de renouveler un accord signé avec celle-ci en 2005, confirme l'intérêt du maire Estrada en ce sens et indique avoir écrit au maire Coderre.

Remercie M. Lafond pour son travail à l'arrondissement.

- Magda Popeanu

Rappelle avoir déposé une lettre lors du dernier conseil d'arrondissement demandant au maire de vérifier l'application des recommandations contenues au rapport du vérificateur général, remercie le maire de sa réponse et en fait part aux citoyens.

Invite les citoyens à participer aux séances d'information concernant le Programme triennal d'immobilisations et le budget et demande aux services de présenter un budget très détaillé et comparatif des 3 dernières années.

Indique que l'octroi du contrat pour la dernière étape de la réfection du chemin de la Côte-des-Neiges sera retardé en raison des travaux sur le boulevard Édouard-Montpetit.

Remercie Daniel Lafond pour son travail.
- Lionel Perez

Souligne un changement débutant ce mois-ci concernant le sommaire décisionnel pour l'octroi de contributions financières : celles-ci seront désormais regroupées au sein d'un même sommaire. Il demande à ce que le tableau soit rendu disponible aux citoyens avant la séance, avec l'ordre du jour.

Remercie Daniel Lafond pour son dévouement au sein de l'arrondissement.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DEMANDES DU PUBLIC

La période au cours de laquelle les personnes présentes s'adressent au conseil débute à 19 h 30. Au cours de cette période, les personnes suivantes se sont adressées au conseil sur les sujets mentionnés plus bas :

- Joseph Joncas

Demande une confirmation des affirmations contenues dans un article du *Devoir* concernant une réclamation de la Ville à l'entreprise Construction Irebec, autrefois connue sous le nom Construction Mivela et soutient la nomination de M. Rotrand à titre de maire suppléant tel que proposé au point 51.01.

 - *M. Perez explique qu'il s'agit d'un dossier adopté par le comité exécutif à sa séance du 6 août 2014 pour autoriser le Service des affaires juridiques à instituer des procédures judiciaires afin de réclamer à Construction Irebec inc. le paiement d'une somme de 190 352,45 \$ après que l'arrondissement eût estimé que les travaux n'ont pas été réalisés selon le devis.*
- Vicky Schied

En lien avec la future piste cyclable dans le secteur du métro Vendôme, demande quand l'installation de bornes de protection sera faite.

 - *M. Copeman indique que les informations fournies par la Ville centre font référence au mois d'août et qu'une solution permanente sera implanté en 2015.*



- Gordon Gottlieb

Demande si l'arrondissement peut améliorer la publicité entourant ses événements culturels.

 - *M. McQueen croit que l'arrondissement pourrait faire mieux sur Facebook et sur Internet. Il a déjà demandé à l'arrondissement d'évaluer la possibilité de publiciser dans le Free Press.*
 - *M. Copeman confirme que l'arrondissement pourra voir de quelle façon publiciser davantage via les médias sociaux.*
 - *M. Rotrand croit qu'une réflexion doit être faite à ce sujet puisque certaines personnes n'utilisent pas les médias sociaux. Il indique qu'il est toujours possible, pour les citoyens, de s'abonner à la liste de distribution de l'arrondissement.*

- Lyse Morin

Résidente de l'avenue de Darlington, s'enquiert de la réfection de l'avenue Willowdale entre les avenues Canterbury et Louis-Colin puisque selon les informations obtenues par le 311, cette portion de rue n'est pas prévue au programme de réfection routière (PRR).

 - *Mme Popeanu explique que la portion choisie dans le PRR est celle entre les avenues Louis-Colin et de Darlington.*
 - *M. Copeman demandera aux services de porter une attention particulière à ce tronçon et de réparer les nids-de-poule ou le tronçon de rue.*

- Joël Coppieters

Félicite le conseil pour la motion portant sur la préservation des logements ainsi que pour celle confirmant le lieu de culte au 3737, avenue Van Horne. Se dit heureux de voir ce lieu se préserver et demande si l'arrondissement a une politique en ce sens.

 - *M. Copeman indique que la municipalité participe à la préservation en exemptant ces lieux de taxes foncières. Il rappelle également que certaines subventions provinciales existent.*

- Stanley Grunfeld

Déplore certaines réfections de trottoirs qui selon lui ont été mal réalisées, notamment les trottoirs du chemin de la Côte-Sainte-Catherine, entre le chemin de la Côte-des-Neiges et l'avenue Decelles, et demande si l'arrondissement inspecte le travail effectué et demande quel suivi est fait auprès de l'entrepreneur.

 - *M. Gendron explique que cette année, certains travaux ont été faits en régie et d'autres par contrat. Il devra faire des vérifications et pourra faire un suivi au citoyen.*
 - *M. Copeman indique que si des travaux ont mal été faits, des corrections seront demandées.*
 - *M. Perez explique que des inspections systématiques sont réalisées par la Ville lorsque les travaux sont réalisés. Là où il y a des déficiences, la Ville peut demander des corrections aux frais de l'entrepreneur.*
 - *M. McQueen rappelle que les inspections doivent être réalisées pendant la réfection et non uniquement lorsque les travaux sont terminés.*
 - *Mme Popeanu croit qu'une réflexion constante doit être faite afin d'améliorer les processus en matière de gestion contractuelle.*

- Derek Vanburen

En lien avec le jardin communautaire de la Savane, demande à ce que l'arbre au milieu de celui-ci soit abattu puisque les usagers cultivant leur potager ne peuvent récolter adéquatement les fruits de leur travail.

 - *M. Rotrand demande aux services d'envoyer un inspecteur horticole et rappelle que la Ville a une politique de l'arbre.*

- Ellie Israel

Rappelle qu'une élection scolaire aura lieu le 2 novembre 2014 et invite les citoyens à voter. Elle explique que les citoyens sont automatiquement inscrits sur la liste de la Commission scolaire de Montréal, mais qu'ils doivent s'inscrire afin de voter pour la Commission scolaire English-Montréal (EMSB).



- *M. Rotrand remercie Mme Israel de son travail à la EMSB et précise la façon de voter pour cette commission scolaire. Il précise avoir communiqué avec le Directeur général des élections du Québec afin de lui demander de publiciser davantage le processus pour voter, ce qu'il fera, probablement en septembre.*
- Christopher Schwartz Remercie MM. Rotrand et Perez de proposer la motion 65.01 et demande des explications concernant les recommandations éventuelles de l'arrondissement ainsi que l'expertise sollicitée pour les élaborer. Il rappelle les problématiques liées avec les conversions en copropriétés indivises.
- *M. Rotrand explique qu'il déposera un document comparatif avec d'autres arrondissements concernant les dérogations. Il rappelle que l'arrondissement a reçu les commentaires des groupes communautaires concernant les conversions lors de rencontres passées et que la motion constitue une première étape.*
 - *M. Copeman indique avoir mandaté le directeur d'arrondissement afin d'étudier les impacts de la conversion en copropriétés indivises.*

La période de questions et de demandes du public de trente minutes est maintenant terminée.

RÉSOLUTION CA14 170273

PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DEMANDES DU PUBLIC

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Peter McQueen

De prolonger d'une heure la période de questions et de demandes du public pour permettre à toutes les personnes qui se sont inscrites d'avoir la possibilité de s'adresser au conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.08

- Samuel Kardash Fait diverses propositions, notamment pour améliorer le skate parc Benny, et souhaite être impliqué dans le processus de design. Il veut également installer des rampes au parc Trenholme et demande à l'arrondissement de garantir que celles-ci ne seront pas enlevées.
- *M. Copeman explique que la Ville ne peut permettre aux citoyens d'effectuer des modifications au domaine public. Il propose aux citoyens de rencontrer M. Searle afin de lui exposer ses propositions.*
- *M. Rotrand indique que la proposition que lui a transmise le citoyen concernant le parc Benny a été acheminée à M. Champoux et qu'il attendait le plan que le citoyen devait lui transmettre ultérieurement. Concernant le parc MacKenzie-King, il rappelle sa grande utilisation, particulièrement par les familles en période estivale. Il croit que le marquage, notamment pour les piétons, devrait être fait de façon prioritaire.*
- *M. McQueen soutien le citoyen dans sa demande pour améliorer le skate parc Benny et aimerait que l'arrondissement étudie la possibilité d'aménager un terrain de volleyball au parc Notre-Dame-de-Grâce.*



- Malcolm Lewis-Richmond Étant donné la grande utilisation des résidents du secteur, demande au maire d'écrire au maire Coderre afin de donner son appui à Bixi.

 - *M. Copeman appuie Bixi dont il est utilisateur, mais précise que le comité exécutif puis le conseil municipal devront prendre une décision éclairée à la suite du dépôt du rapport. Il portera ce message au conseil municipal.*
 - *M. Rotrand explique les deux philosophies quant au financement de Bixi et rappelle avoir soumis une série de questions à M. Aref Salem, élu observateur au conseil d'administration, dont il attend les réponses.*

- Raymond Cherrier **Dépose des photos** concernant des propriétés dont l'une a reçu une amende de 400 \$ et demande des explications.

 - *M. Copeman indique que l'arrondissement étudiera la situation.*

- Azra Akhtar En lien avec le jardin de la Savane, demande de régler la problématique de l'arbre au milieu du jardin communautaire.

 - *M. Rotrand explique qu'un inspecteur horticole ira sur place pour voir ce qui peut être fait et qu'il fera un suivi à la citoyenne la semaine prochaine.*

- Deanne Delaney Exprime son inquiétude quant à l'état de la piste cyclable De Maisonneuve Ouest et à la sécurité des cyclistes, et demande un suivi des travaux et de l'inspection de ceux-ci. Elle aimerait qu'un conseiller ou un membre du personnel de l'arrondissement soit la personne contact.

 - *M. Copemand rappelle que l'aménagement de l'intersection est la responsabilité de la Ville centre. M. Boutin fera les vérifications pour voir si des mesures supplémentaires peuvent être prises et comprend que le principal problème est la dénivellation due aux bouches d'égout.*
 - *M. McQueen donne des précisions sur les travaux de Transport Québec qui refait notamment des trottoirs et demande des précisions aux services.*

- Barbara Steinman En lien avec le point 40.01, demande quand les travaux pourront être réalisés afin d'implanter le passage piétonnier.

 - *M. Boutin indique que les travaux pourraient être réalisés d'ici quelques semaines.*
 - *M. Rotrand fait un portrait de la situation expliquant les mesures proposées au point 40.01.*

- Brana Bienstock Invite les citoyens à s'inscrire et à voter pour l'élection scolaire de la Commission scolaire English-Montréal et suggère à l'arrondissement de publiciser l'élection sur son site Internet.

 - *M. Rotrand remercie la citoyenne de rappeler ce point, indique que le Directeur général des élections du Québec doit publiciser le tout en septembre et invite les médias à diffuser l'information.*

- Robert O'Brien **Dépose un document** concernant sa demande de traduction d'une lettre du Service des incendies de Montréal (SIM).

 - *M. Perez clarifie les propos rapportés par M. O'Brien. En lien avec sa demande concernant le SIM, il explique que l'arrondissement ne peut forcer ce service à traduire sa lettre.*
 - *M. Copeman indique avoir demandé à la Direction de l'arrondissement que les correspondances émanant de l'arrondissement soient traduites en anglais lorsque demandé par les citoyens. Il indique avoir transmis la demande du citoyen au SIM.*
 - *M. Rotrand explique les exceptions prévues par la Charte de la langue française au moment de son adoption, notamment celle pour Pierrefonds-Roxboro. La Charte permet à la Ville, lorsqu'un citoyen lui écrit en anglais, de lui répondre en anglais.*



- **Andrée Ouellet** **Dépose une lettre** accompagnée de **15 photos** demandant à la Ville d'exiger le nettoyage du trottoir le soir après les travaux, au croisement des avenues Linton et Van Horne, car celui-ci est très glissant. Elle souhaiterait que la Ville fasse de nouvelles plantations à cet endroit.
 - *M. Perez assure qu'un suivi approprié sera fait.*

- **Michael Shafter** En lien avec le théâtre Empress, demande aux élus de considérer la démolition du bâtiment.
 - *M. Copeman indique que l'OBNL responsable du futur projet a obtenu une extension jusqu'en septembre 2014 et que le tout sera réévalué en temps et lieu.*
 - *M. Perez indique que si une autre extension est demandée au conseil d'arrondissement, celle-ci devrait être clairement justifiée.*
 - *M. McQueen rappelle que le groupe demandait une subvention au gouvernement provincial et attendait une réponse dans le courant de l'été.*

La prolongation d'une heure pour la période de questions et de demandes du public est maintenant terminée.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

- **Peter McQueen** Demande à ce que des saillies soient aussi ajoutées lors de la réfection de trottoirs par la Ville centre.
 - *M. Boutin fera le suivi auprès de la Ville centre, croit que celle-ci est de plus en plus conscientisée à ces mesures d'apaisement de la circulation et rappelle que cette option n'est pas toujours appropriée.*

CORRESPONDANCE

Mme Geneviève Reeves dépose :

- une résolution adoptée par le conseil municipal de la Ville de Côte Saint-Luc afin de souligner le 100^e anniversaire de la Bibliothèque publique juive;
- une lettre de Fondations du Quartier (FDQ) adressée à Madame Geneviève Reeves et datée du 10 juillet 2014 concernant la réfection de la chaussée sur la rue Labarre.

M. Marvin Rotrand dépose :

- un document d'appui à la motion présenté au point 65.01 concernant la préservation des logements locatifs abordables;
- une correspondance signée par le chef de division - Planification des réseaux et du service à la Société des transports de Montréal, datée du 28 juillet 2014, qui répond aux questions du conseiller McQueen concernant la ligne d'autobus 105.

RÉSOLUTION CA14 170274

CONTRAT - DEMVAR INC. - CENTRE COMMUNAUTAIRE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE



Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Magda Popeanu

D'accorder à la firme Demvar inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réalisation des travaux d'assainissement du vide sanitaire et désamiantage de la tuyauterie autour de la piscine du Centre communautaire Notre-Dame-de-Grâce aux prix et conditions de sa soumission, conformément à l'appel d'offres public numéro CDN-NDG-14-AOP-DAI-014;

D'autoriser une dépense à cette fin de de 68 618 \$, plus les taxes, pour un total de 78 893,55 \$, comprenant les contingences au montant de 7 172,14 \$, taxes incluses, et tous les frais accessoires le cas échéant;

D'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1145302004

RÉSOLUTION CA14 170275

CONTRAT - COUVERTURE MONTRÉAL NORD LTÉE - MANOIR NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Magda Popeanu

D'accorder à la firme Couverture Montréal Nord Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réalisation des travaux pour la réfection de la toiture, des toits bas et travaux connexes au Manoir Notre-Dame-de-Grâce, aux prix et conditions de sa soumission, conformément à l'appel d'offres public numéro CDN-NDG-14-AOP-DAI-004;

D'autoriser une dépense à cette fin de 632 917,50 \$, plus les taxes, pour un total de 727 696,90 \$, comprenant les contingences au montant de 65 527,13 \$, taxes incluses, les incidences au montant de 6 898,50 \$, taxes incluses, et tous les frais accessoires le cas échéant;

D'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.02 1145302005



M. Russell Copeman s'absente, M. Lionel Perez prend le relais à titre de maire suppléant d'arrondissement.

RÉSOLUTION CA14 170276

MODIFICATION - CONTRAT - GROUPE GEYSER - CENTRE CULTUREL DE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Peter McQueen

D'autoriser une dépense additionnelle de 1 480 239,70\$, taxes incluses, pour les travaux d'aménagement du Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce, dans le cadre du contrat accordé à Groupe Geysler inc. (résolution CA13 170177) majorant ainsi le montant total du contrat de 14 868 107,10 \$ à 16 348 346,80 \$, taxes incluses;

D'autoriser l'utilisation du surplus généré par la ristourne de la TVQ afférente à la somme disponible pour le projet au 1^{er} janvier 2014, soit 617 341,40 \$ pour financer une partie du montant supplémentaire requis pour compléter le projet.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Le tout conditionnellement au virement de crédit à être autorisé par le comité exécutif après l'adoption du dossier.

IL EST RECOMMANDÉ au comité exécutif :

D'autoriser un virement de budget additionnel de 639 407,65 \$ (taxes incluses) en provenance du PTI du Service de la culture à l'arrondissement Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce pour la construction du Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce, comprenant une bibliothèque et un espace de diffusion culturel.

M. Russell Copeman est de retour à son siège avant la mise aux voix.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.03 1140794027

RÉSOLUTION CA14 170277

MODIFICATION - CONTRAT SERVICES PROFESSIONNELS - CENTRE CULTUREL DE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Russell Copeman



D'autoriser une dépense de 803 803,53 \$, taxes incluses, pour la réalisation du Centre Culturel de Notre-Dame-de-Grâce (1033), situé au 6400, rue Monkland;

D'approuver un projet d'avenant no 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et le consortium d'architectes AFO («Atelier Big City», «FSA architecture inc.», «L'ŒUF») et les firmes en ingénierie «Pageau Morel et ass. inc.», «EGP inc.» et «Vinci consultants inc.», résolution CA10 170372, majorant ainsi le montant total du contrat de 1 343 181,92 \$ à 2 146 985,45 \$, taxes incluses;

D'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.04 1133286003

M. Peter McQueen s'absente.

RÉSOLUTION CA14 170278

MODIFICATION - CONTRAT SERVICES PROFESSIONNELS - MLC ASSOCIÉS INC. - BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUES

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Marvin Rotrand

Du fond de stationnement, d'autoriser une dépense additionnelle de 1 012,93 \$, taxes incluses, pour le contrat de services professionnels en ingénierie (plans et devis électriques et civils) pour l'installation de deux (2) bornes de recharge électriques pour véhicules au parc Kent et d'une borne (1) au parc de la Confédération, dans le cadre du contrat accordé à la firme de MLC Associés inc. (résolution CA14 170235), pour des honoraires supplémentaires, majorant ainsi le montant total du contrat de 17 476,20 \$ à 18 489,13 \$, taxes incluses et d'approuver un projet de convention à cette fin;

D'imputer cette dépense après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.05 1145171005



RÉSOLUTION CA14 170279**CONVENTION ET CONTRIBUTION FINANCIÈRE - VÉLO QUÉBEC ASSOCIATION**

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Lionel Perez

D'autoriser la signature d'une convention de partenariat à intervenir entre l'arrondissement et Vélo Québec Association pour la réalisation du programme "À pied, à vélo, ville active" dans douze écoles primaires publiques de l'arrondissement.

D'autoriser le versement d'une contribution financière maximale de 11 152,58 \$ (taxes incluses) à cet organisme.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.06 1145284001

M. Peter McQueen est de retour.

RÉSOLUTION CA14 170280**CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES NON RÉCURRENTES**

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Lionel Perez

D'octroyer aux dix organismes suivants les contributions financières pour une somme totale de 6 400 \$:

Russell Copeman, maire de l'arrondissement de CDN-NDG

Organisme : Carrefour jeunesse-emploi Côte-des-Neiges

Projet : Activités et programmes offerts aux jeunes du quartier

Montant : 500 \$

Organisme : À Deux Mains / Head & Hands

Projet : Semaine des arts NDG

Montant : 500 \$

Organisme : La Ligue des Noirs du Québec

Projet : Journée Internationale du Souvenir de la Traite Transatlantique des Noirs et de son Abolition

Montant : 167 \$



Organisme : Les Dames de Rizal du Chapitre de Montréal
 Projet : 15^e anniversaire
 Montant : 100 \$

Organisme : Marca-Ro Production
 Projet : Événement présenté par un groupe musical
 Montant : 167 \$

Organisme : L'Association Bicol du Québec
 Projet : Aide aux nouveaux arrivants dans la communauté philippine
 Montant : 250 \$

Organisme : Carrefour jeunesse-emploi Côte-des-Neiges
 Projet : Les Couleurs de Côte-des-Neiges
 Montant : 250 \$

Organisme : PINAY (Organisation des femmes philippines du Québec)
 Projet : Aide auprès des femmes migrantes philippines et aux familles en difficulté
 Montant : 125 \$

Organisme : Théâtre Répercussion
 Projet : Support aux créations artistiques du Théâtre Répercussion
 Montant : 200 \$

Organisme : Production Alma Viva
 Projet : Soirée d'opéra au parc Girouard
 Montant : 250 \$

Marvin Rotrand, conseiller du district de Snowdon

Organisme : La Ligue des Noirs du Québec
 Projet : Journée Internationale du Souvenir de la Traite Transatlantique des Noirs et de son Abolition
 Montant : 167 \$

Organisme : Les Dames de Rizal du Chapitre de Montréal
 Projet : 15^e anniversaire
 Montant : 100 \$

Organisme : L'Association Bicol du Québec
 Projet : Aide aux nouveaux arrivants dans la communauté philippine
 Montant : 250 \$

Organisme : Carrefour jeunesse-emploi Côte-des-Neiges
 Projet : Les Couleurs de Côte-des-Neiges
 Montant : 250 \$

Organisme : PINAY (Organisation des femmes philippines du Québec)
 Projet : Aide auprès des femmes migrantes philippines et aux familles en difficulté
 Montant : 125 \$

Lionel Perez, conseiller du district de Darlington

Organisme : Carrefour jeunesse-emploi Côte-des-Neiges
 Projet : Activités et programmes offerts aux jeunes du quartier
 Montant : 250 \$



Organisme : La Ligue des Noirs du Québec
 Projet : Journée Internationale du Souvenir de la Traite Transatlantique des Noirs et de son Abolition
 Montant : 166 \$

Organisme : Les Dames de Rizal du Chapitre de Montréal
 Projet : 15^e anniversaire
 Montant : 100 \$

Organisme : Marca-Ro Production
 Projet : Événement présenté par un groupe musical
 Montant : 167 \$

Organisme : L'Association Bicol du Québec
 Projet : Aide aux nouveaux arrivants dans la communauté philippine
 Montant : 250 \$

Organisme : Carrefour jeunesse-emploi Côte-des-Neiges
 Projet : Les Couleurs de Côte-des-Neiges
 Montant : 250 \$

Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges

Organisme : Carrefour jeunesse-emploi Côte-des-Neiges
 Projet : Activités et programmes offerts aux jeunes du quartier
 Montant : 250 \$

Organisme : Marca-Ro Production
 Projet : Événement présenté par un groupe musical
 Montant : 166 \$

Organisme : Carrefour jeunesse-emploi Côte-des-Neiges
 Projet : Les Couleurs de Côte-des-Neiges
 Montant : 250 \$

Peter McQueen, conseiller du district Notre-Dame-de-Grâce

Organisme : À Deux Mains / Head & Hands
 Projet : Semaine des arts NDG
 Montant : 700 \$

Organisme : Théâtre Répercussion
 Projet : Support aux créations artistiques du Théâtre Répercussion
 Montant : 200 \$

Organisme : Production Alma Viva
 Projet : Soirée d'opéra au parc Girouard
 Montant : 250 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.07 1145265063



RÉSOLUTION CA14 170281

CONTRIBUTION FINANCIÈRE NON RÉCURRENTE - GROUPE ATLAS MÉDIA INC. - VOEUX DU RAMADAN

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Magda Popeanu

D'autoriser une dépense de 258,69 \$ au Groupe Atlas Média inc. pour l'achat d'une publicité à paraître pour les voeux du Ramadan;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.08 1145265064

RÉSOLUTION CA14 170282

DÉPÔT - PROJECTION DÉPENSES ET REVENUS POUR L'ANNÉE 2014

M. Russell Copeman dépose la projection de l'évolution budgétaire des dépenses et des revenus pour l'année 2014 en date du 30 juin 2014, conformément à l'application de l'article 105.4 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

30.01 1142077004

RÉSOLUTION CA14 170283

ORDONNANCE - PASSAGE POUR PIÉTONS - RUE LEMIEUX

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Lionel Perez

De retirer 2 places de stationnement réglementé aux fins d'entretien le jeudi, de 13 h 00 à 15 h 00, du 1^{er} avril au 1^{er} décembre, sur le côté est de la rue Lemieux, sur une longueur de 14 mètres à 63 mètres, au nord du chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

De retirer 2 places de stationnement réglementé aux fins d'entretien le mercredi, de 9 h 30 à 11 h 30, du 1^{er} avril au 1^{er} décembre, sur le côté ouest de la rue Lemieux, sur une longueur de 14 mètres à 63 mètres, au nord du chemin de la Côte-Sainte-Catherine.



D'édicter une ordonnance pour l'installation d'un passage pour piétons d'environ 12 mètres sur la largeur de la rue Lemieux, à 68,8 mètres au nord du chemin de la Côte-Sainte-Catherine, sur une distance de 2,4 mètres.

De modifier la signalisation en conséquence.

De conserver toute autre réglementation en vigueur.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1143829002

RÉSOLUTION CA14 170284

ORDONNANCE - LIMITE DE VITESSE - AVENUE DE KENSINGTON

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Russell Copeman

D'édicter, en vertu du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., c. C-4.1), l'ordonnance déterminant les limites de vitesse à 30 km/h sur l'avenue de Kensington entre les avenues Biermans et Somerled, tel que mentionné au plan annexé;

De transmettre, en vertu de l'article 626 du *Code de la sécurité routière du Québec* (LRQ, c. C-24.2), une copie certifiée conforme de la résolution et de l'ordonnance accompagnée d'un plan de signalisation et d'un plan d'information, au Ministère des Transports du Québec.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.02 1141538004

RÉSOLUTION CA14 170285

ORDONNANCE - GRAFFITI - 3506-3518, AVENUE LACOMBE

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Russell Copeman



D'édicter, en vertu de l'article 15 du *Règlement interdisant les graffitis et exigeant que toute propriété soit gardée exempte de graffiti* (RCA11 17196), une ordonnance afin de permettre la création d'une murale sur le mur du bâtiment situé au 3506-3518 avenue Lacombe, Montréal (Québec) H3T 1M1.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.03 1141371002

RÉSOLUTION CA14 170286

ORDONNANCE - GRAFFITI - 6950, CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Magda Popeanu

D'édicter, en vertu de l'article 15 du *Règlement interdisant les graffitis et exigeant que toute propriété soit gardée exempte de graffiti* (RCA11 17196), une ordonnance afin de permettre la création d'une murale sur le mur du bâtiment situé au 6950, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal (Québec) H3S 2B9.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.04 1141371003

RÉSOLUTION CA14 170287

ORDONNANCES - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - AOÛT ET SEPTEMBRE 2014

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Lionel Perez

D'autoriser l'occupation du domaine public selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement identifié au tableau intitulé « Liste des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 11 août 2014 » joint au sommaire décisionnel.

D'édicter les ordonnances autorisant, le cas échéant, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, la vente d'aliments et de boissons alcoolisées ou non, la consommation de boissons alcoolisées et la fermeture de rues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



40.05 1140794026

RÉSOLUTION CA14 170288**AVIS DE MOTION**

M. Russell Copeman donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente, il sera adopté un règlement modifiant le *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., c. C-4.1), afin d'introduire certaines dispositions relatives aux règles d'utilisation des voies réservées sur le territoire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

Un débat s'engage.

40.06 1146235003

RÉSOLUTION CA14 170289**ADOPTION DU RÈGLEMENT RCA14 17233**

ATTENDU QUE le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion donné à la séance ordinaire du conseil tenue le 25 juin 2014, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L..R.Q., c. C-19);

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil au moins deux jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU QUE tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Magda Popeanu

D'adopter, tel que soumis, le Règlement RCA14 17233 autorisant l'occupation du domaine public aux fins de l'installation de câbles chauffants sous la dalle donnant accès à l'immeuble par l'entrée du 5700, avenue Westbury, au bénéfice de la Fédération CJA.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.07 1146373008



RÉSOLUTION CA14 170290**AVIS DE MOTION**

M. Russell Copeman donne un avis de motion annonçant qu'il sera adopté un règlement modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (01-276).

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT RCA14 17234

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Lionel Perez

D'adopter, tel que soumis, le projet de règlement omnibus RCA14 17234 modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (01-276) afin de régir les cours anglaises dans les cours avant, de favoriser l'installation des thermopompes et de confirmer la présence d'un lieu de culte au 3737, de l'avenue Van Horne.

De mandater le secrétaire d'arrondissement pour tenir une séance publique de consultation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.08 1141462007

RÉSOLUTION CA14 170291**DÉROGATION MINEURE - 4586, AVENUE HINGSTON**

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Peter McQueen

D'accorder une dérogation mineure à l'alignement de construction du bâtiment situé au 4586, avenue Hingston, afin de permettre la construction d'une mezzanine sans que la superficie de sa façade n'ait une influence sur le pourcentage de la façade qui doit être situé à l'alignement de construction, et ce, malgré l'article 52 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (01-276), qui spécifie que 60 % de la superficie d'une façade doit être construit à l'alignement de construction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.09 1143779004

RÉSOLUTION CA14 170292**NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT - SEPTEMBRE 2014 À FÉVRIER 2015**

Il est proposé par Russell Copeman

appuyé par Lionel Perez

De nommer Monsieur Marvin Rotrand, conseiller du district de Snowdon, maire suppléant du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce pour les mois de septembre 2014 à février 2015 inclusivement.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

51.01 1144570008

RÉSOLUTION CA14 170293

DÉPÔT - RAPPORTS DÉCISIONNELS - JUIN 2014

M. Russell Copeman dépose les rapports faisant état de décisions prises par tous fonctionnaires ou employés, dans l'exercice des pouvoirs qui leur sont délégués en vertu du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RC04 17044), pour la période du 1^{er} au 30 juin 2014.

60.01 1144535006

RÉSOLUTION CA14 170294

DÉPÔT - RAPPORT DU MAIRE - AOÛT 2014

M. Russell Copeman dépose le rapport du maire sur la situation financière de l'arrondissement - Août 2014

Ce rapport sera publié dans un journal diffusé dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

61.01 1142077005

RÉSOLUTION CA14 170295

MOTION - PRÉSERVATION DES LOGEMENTS LOCATIFS ABORDABLES

ATTENDU QUE lors de l'étude de l'appel de la décision pour l'émission d'un permis de démolition de l'immeuble situé au 5700, avenue Victoria, les 18 et 25 juin derniers, les groupes communautaires et les citoyens ont exprimé devant le conseil d'arrondissement leurs préoccupations concernant la perte de logements locatifs abordables dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce;



ATTENDU QU'un nombre alarmant de résidents de l'arrondissement dépense entre 50 % et 80 % de leurs revenus pour se loger;

ATTENDU QUE la perte de logements locatifs abordables augmente considérablement la difficulté pour des locataires à faible revenu à se loger décentement à coût raisonnable;

ATTENDU QUE malgré la réglementation de l'arrondissement concernant la conversion des immeubles en copropriété divise visant la préservation des logements locatifs abordables, plusieurs immeubles ont été transformés en copropriété indivise puis en copropriété divise à la suite d'une demande à la Régie du logement;

ATTENDU QUE la Régie du logement présente des jugements contradictoires à savoir si un propriétaire doit obtenir son consentement pour la conversion d'un immeuble locatif vacant en copropriété divise, et ce, dans la situation où tous les locataires ont accepté des compensations monétaires pour quitter leurs logements.

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Lionel Perez

Que le conseil d'arrondissement mandate la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises afin de proposer des stratégies permettant de préserver les logements locatifs abordables et de renforcer le moratoire sur la conversion des immeubles en copropriété divise.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

65.01 1143571016

RÉSOLUTION CA14 170296

MOTION - COUPURES DE SERVICE - LIGNE D'AUTOBUS

ATTENDU QUE la ligne d'autobus 105 est l'itinéraire de prédilection pour la grande majorité des résidents de Notre-Dame-de-Grâce désirant accéder au réseau du métro de la Société de transport de Montréal (STM) via la station Vendôme;

ATTENDU QUE les autobus de la ligne 105 sont souvent remplis à pleine capacité à l'approche de la station Vendôme et doivent même parfois laisser des utilisateurs sur le trottoir durant l'heure de pointe;

ATTENDU que nous apprenions dans *The Gazette* du 23 juin 2014 que la STM a réduit le nombre de départs sur la ligne 105 de 8,8 % au printemps 2014 par rapport à la même période en 2013;

ATTENDU que la nouvelle voie réservée pour autobus sur la rue Sherbrooke a été installée en vue d'améliorer le service sur la ligne 105 en accélérant le parcours des autobus.



Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Magda Popeanu

Que le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce demande formellement à la STM de rétablir la fréquence des départs sur la ligne 105 au même niveau qu'en 2013, et ce, avant la rentrée scolaire de l'automne 2014.

Que cette motion soit envoyée au conseil municipal pour être déposée lors de l'assemblée régulière du 15 septembre 2014.

Un débat s'engage.

EN AMENDEMENT

Il est proposé par Russell Copemann

appuyé par Peter McQueen

De retirer la motion de l'ordre du jour du conseil d'arrondissement.

Monsieur Russell Copeman dépose en avis de motion une proposition alternative et demande qu'elle soit inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil d'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

65.03 1143571017

RÉSOLUTION CA14 170297

MOTION - CRÉATION D'UN RÈGLEMENT - PARCS ET ESPACES NATURELS DE L'ARRONDISSEMENT

ATTENDU QUE les investissements dans le maintien, l'entretien et l'ajout de parcs contribuent au verdissement du territoire, à la réduction des îlots de chaleur et, conséquemment, améliore la qualité de vie des résidents;

ATTENDU QUE la situation financière actuelle de l'arrondissement ne lui permet pas d'augmenter significativement les fonds investis dans le maintien, l'amélioration et la création de nouveaux parcs ou terrains de jeux;

ATTENDU QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q. c. A-19.1) offre aux municipalités et arrondissements la possibilité de financer des projets tels que la création et l'aménagement de parcs ou l'achat de terrains à des fins d'espaces naturels à partir de montants versés uniquement à cette fin;

ATTENDU QUE la réglementation en vigueur qui prévaut déjà dans ce domaine n'exige pas de contribution aux frais de parcs lors d'une demande de permis de lotissement proposant le regroupement de lots ou la création d'une copropriété divise;



ATTENDU QUE la réglementation en vigueur ne prévoit pas de contribution aux frais de parc lors du dépôt d'un projet de construction d'un nouveau bâtiment résidentiel ayant pour effet la création de plus de 3 logements, d'un nouveau bâtiment industriel, commercial ou la réalisation d'un projet visant l'ajout de plus de 3 logements dans un bâtiment existant;

ATTENDU QUE 7 arrondissements de la Ville de Montréal (L'Île Bizard–Sainte-Genève, LaSalle, Pierrefonds–Roxboro, Saint-Laurent, Le Sud-Ouest, Le Plateau-Mont-Royal et Rosemont–La Petite-Patrie) ont déjà mis en place un règlement visant à exiger une contribution aux frais de parcs dans les cas énumérés précédemment.

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Peter McQueen

Que l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce mette en place un règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

Que le règlement proposé comprennent des dispositions particulières permettant une exclusion de paiement de la contribution aux frais de parcs pour des projets de logements ou communautaires.

Un débat s'engage.

EN AMENDEMENT

Il est proposé par Russell Copeman

appuyé par Magda Popeanu

Que les deux derniers alinéas de la motion soient remplacés par ce qui suit :

Que l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce étudie la mise en place d'un règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce et revienne avec les résultats d'ici le 1^{er} octobre 2014.

L'AMENDEMENT À LA PROPOSITION PRINCIPALE EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LA PROPOSITION PRINCIPALE TELLE QU'AMENDÉE EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

65.04 1143571018

RÉSOLUTION CA14 170298

DÉPÔT - RAPPORT INTÉRIMAIRE - POLITIQUE NORDIQUE

ATTENDU QUE le conseil d'arrondissement souhaite promouvoir davantage des activités extérieures durant l'hiver;



ATTENDU QU'à cette fin, le conseil d'arrondissement, à sa séance du 13 janvier 2014, a mis sur pied un groupe de travail sur la Politique nordique (résolution CA14 170030) et que celui-ci s'est réuni à trois reprises pour discuter des différents enjeux;

ATTENDU QUE la résolution précitée prévoyait le dépôt d'un rapport intérimaire à la séance du conseil d'arrondissement du 11 août 2014;

M. Russell Copeman dépose le rapport intérimaire du groupe de travail sur la Politique nordique et demande qu'il soit accessible sur le site Internet de l'arrondissement.

Un débat s'engage.

70.01 1143930001

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire déclare la séance close.

La séance est levée à 22 h 35.

Russell Copeman
Le maire d'arrondissement

Geneviève Reeves
La secrétaire d'arrondissement

Les résolutions CA14 170271 à CA14 170298 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

